

Institut d'Elevage et de Médecine
Vétérinaire des Pays Tropicaux
10, rue Pierre Curie
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

910 230

9865

Ecole Nationale Vét
d'Alfort
7, avenue du Général
94704 MAISONS-ALFORT

Institut National Agronomique
Paris-Grignon
16, rue Claude Bernard
75005 PARIS

Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75005 PARIS

BIBLIOTHÈQUE
IEMVT
10 rue P. Curie
94704 MAISONS-ALFORT Cedex



DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES
PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

L'ECONOMIE DE LA VIANDE
DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE MER

par

Jean-Philippe DOP

année universitaire 1990-1991



000036783

TABLE DES MATIERES

-INTRODUCTION

-PREMIERE PARTIE : METHODOLOGIE :

- 1) Notion de branche.
- 2) Production Agricole finale.
- 3) Le cas particulier des animaux et de la viande.
- 4) Le commerce extérieur :
 - 4.1) Balance commerciale.
 - 4.2) Utilisation intérieure.
 - 4.3) Autoapprovisionnement.

-DEUXIEME PARTIE : L'ECONOMIE DE LA VIANDE DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE MER :

- 1) L'agriculture des départements d'outre mer et les productions animales :
 - 1.1) Population.
 - 1.2) Surface Agricole Utile.
 - 1.3.) Cheptel.
 - 1.4.) Valorisation de la production agricole.
- 2) Bilan alimentaire concernant la viande :
 - 2.1.) La production.
 - 2.2) La consommation.
 - 2.3.) Les importations.
 - 2.4.) L'autoapprovisionnement.

-TROISIEME PARTIE : LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DES PRO DUC TIONS ANIMALES DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE MER.

1) De nombreux handicaps.

2) Un environnement politico-économique particulier:

2.1.) Les départements d'outre mer et la métropole:

2.1.1) Les aides à l'agriculture.

2.1.2) Les aides aux investissements.

2.1.3) Le régime de l'Octroi de Mer.

2.1.4) Les associations de type loi de 1901.

2.2) Les départements d'outre mer et la C.E.E. :

2.2.1) Les départements d'outre mer et le Traité de Rome.

2.2.2) La réforme de l'utilisation des fonds structurels.

2.2.3) Le Programme d'Options Spécifiques à l'Insularité des
Départements d'Outre Mer.

2.3) Les départements d'outre mer et les Etats A.C.P. :

2.3.1) Les conventions de Lomé.

2.3.2) La clause de sauvegarde.

2.3.3) La coopération régionale D.O.M.-A.C.P.

3) Les axes du développement :

3.1) L'appui à la production.

3.2) L'encadrement des producteurs.

3.3) L'appui à la commercialisation.

3.4) Les aides aux structures.

- CONCLUSION.

-Table des abréviations utilisées.

- Bibliographie.

INTRODUCTION :

L'agriculture des Départements d'Outre Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) est caractérisée par une nette prépondérance des productions végétales. La canne à sucre, la banane, l'ananas y sont largement cultivés et sont traditionnellement destinés à l'exportation.

Cependant, l'étroitesse des marchés et la concurrence accrue des pays Afrique, Caraïbe, Pacifique conduisent peu à peu à une situation de surproduction et rendent inévitables les efforts de diversification.

A l'inverse, l'élevage demeure encore peu développé et la production locale de viande ne permet pas d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

C'est ce paradoxe qui nous a conduit à essayer d'analyser les résultats de la branche élevage pour chacun des quatre départements.

Au delà du constat de déficit de la production locale ce fut l'occasion de préciser les méthodes d'étude des productions animales à partir des résultats de la comptabilité nationale et l'occasion de cadrer plus précisément le régime commercial et l'environnement politico-économique de ces régions ultrapériphériques de la Communauté Economique Européenne.

PREMIERE PARTIE : METHODOLOGIE :

Ainsi que nous l'avons signalé dans l'introduction, nous avons essentiellement utilisé les résultats de la branche " élevage " de la comptabilité des D.O.M. publiés annuellement par l'Institut d'Emission des Départements d'Outre Mer. L'avantage de cette méthode qui est souvent préconisée pour l'analyse de filière agricole dans les Pays En Développement est de permettre un accès direct à des données qui ont déjà été traitées et en partie analysées . Les données brutes sont elles mêmes disponibles au Service Central des Etudes Economiques et Statistiques du Ministère de l'Agriculture qui centralise les résultats périodiquement transmis par les Direction de l'Agriculture et de la Forêt des D.O.M.

En revanche, elle ne permet pas une véritable analyse de filière dans la mesure où il est impossible de suivre les produits carnés qui servent de consommation intermédiaire à l'industrie agroalimentaire locale dont les résultats économiques sont inclus dans la branche " industrie ".

Cette approche constitue cependant un préambule utile à l'analyse de tous les niveaux d'aggrégation d'une filière qui relève pour sa part d'une véritable étude sur le terrain.

1) Notion de Branche :

La Production Agricole Finale se réfère à la branche économique " agriculture " .

La branche " agriculture " est constituée de l'ensemble des unités de production de biens ou de services agricoles : concrètement , elle concerne l'activité qui aboutit à la production de denrées agricoles définies dans une nomenclature d'activité et de produits . Par conséquent , elle recouvre la totalité de la production agricole sans considération particulière de l'agent producteur .

Le critère de définition et de regroupement est donc d'ordre physique : c'est la nature du produit , celui-ci étant considéré " en l'état " . (cf plus loin les considérations particulières relatives à la viande).

2) Production Agricole Finale :

La notion de Production Aricole Finale représente la valeur monétaire , au cours de l'année civile , de la production agricole à l'état brut . Celle-ci est soit commercialisée , soit consommée par les producteurs ou leurs familles . Par contre , les produits agricoles réutilisés sur l'exploitation dans le processus de production qui constituent les autofournitures, sont exclus de cette estimation .

Certains produits agricoles font l'objet de transactions entre les producteurs : ils représentent des " intraconsommations " de la branche " agriculture " . Le solde de ces flux internes à la branche est pris en compte par la P.A.F. au niveau du département . Au total , l'objectif de la P.A.F. est de comptabiliser toute la production agricole en évitant les doubles comptes .

La Production Agricole Finale d'une exploitation agricole d'un département ou d'un pays est égale à la différence entre les biens agricoles produits et les biens agricoles consommés à des fins de production .

La valorisation de la P.A.F. se fait toujours à l'aide de prix moyens annuels , c'est à dire de moyennes pondérées des prix des différentes qualités , sur différents marchés et à des époques différentes au cours de l'année . Notons que c'est cette référence à un prix de marché qui fait souvent défaut dans les P.E.D., car la comparaison à un marché international de référence où sont fixés les prix mondiaux est encore sujette à controverse .

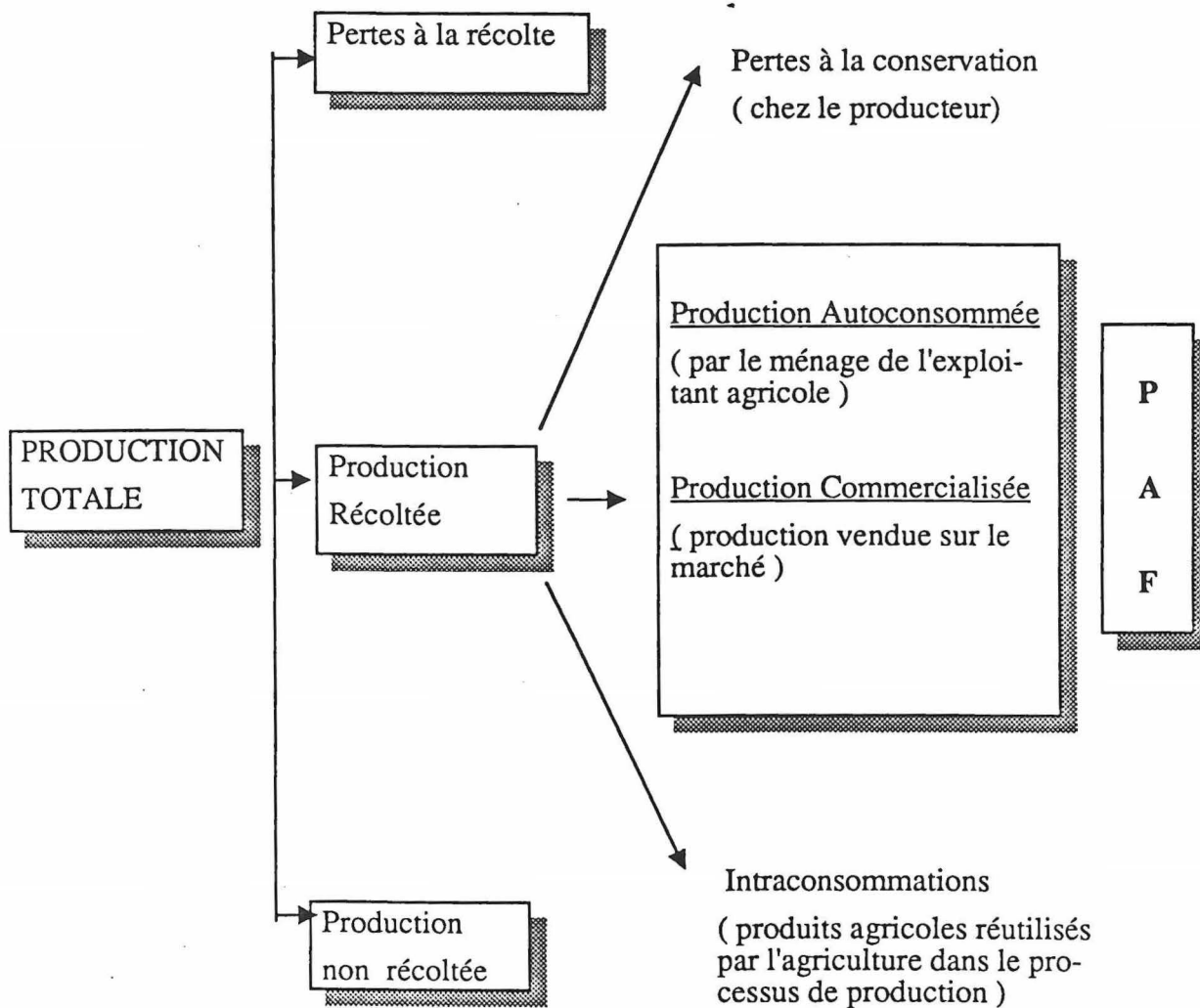
En ce qui concerne la part de la P.A.F. qui est autoconsommée par les agriculteurs , elle est valorisée au même prix que la part qui est commercialisée .

En théorie , la production agricole autre que l'autoconsommation est saisie au moment où elle quitte l'exploitation agricole au stade " départ ferme " . Plus généralement , on l'estime lors de la première transaction commerciale , donc souvent à l'arrivée sur le marché .

Toutefois , le produit agricole est recensé à l'état brut sans avoir subi de transformation , le conditionnement est déjà , dans certains cas , considéré comme une activité non agricole . D'après les concepts de la comptabilité nationale , la valorisation d'un produit doit se faire en tenant compte de la façon dont il est habituellement vendu . Il est cependant précisé que le producteur doit effectuer lui même ces opérations sans installations particulières . En définitive , les statistiques des prix étant établies à divers stades du circuit de commercialisation , elles se rapportent en général aux prix perçus par les exploitants au premier point de vente et non au prix " départ exploitation " : ceux-ci sont donc estimés indirectement en déduisant les éventuelles marges commerciales .

Le schéma ci-contre représente les différentes composantes de la P.A.F.

DEFINITION DE LA PRODUCTION AGRICOLE FINALE



3) Le cas particulier des animaux et de la viande :

Par définition, tous les animaux sont livrés vivants par l'agriculture . Pour la valorisation de la production on retient les prix des animaux sur pieds , effectivement perçus par les éleveurs , à l'exclusion de toute marge d'abattage (l'abattage est déjà une activité de l'Industrie Agro-Alimentaire)

Toutefois , par commodité , la production finale est estimée en tonnage de viande finie ; les statistiques d'abattage disponibles étant données en poids net de viande produite et non en poids vif d'animaux initialement sur pieds .

La production se compose :

- des abattages contrôlés d'animaux locaux , calculés en retranchant des abattages contrôlés totaux du département les abattages d'animaux importés vivants .
- des abattages à la ferme : c'est à dire tous les abattages non contrôlés ou clandestins (pratique encore très répandue dans les D.O.M.) que le propriétaire de l'animal soit exploitant ou non .
- des animaux exportés vivants pour l'abattage immédiat (valeur négligeable pour les D.O.M.)

Cette production est valorisée au "prix vif au kilogramme net " . Le prix vif (c'est à dire le prix de l'animal au moment où il quitte l'exploitation agricole) est transformé en prix du kilogramme net étant donné que les quantités sont exprimées en tonnage de viande nette . Cette opération s'effectue à l'aide des coefficients inverses des taux de rendement de viande qui sont regroupés dans le tableau ci-dessous .

ESPECE	BOEUF	PORC	OVINS-CAPRINS	EQUIDES	VOLAILLES
RENDEMENT	0,5	0,77	0,45	0,5	0,7
COEFFICIENT INVERSE	2	1,3	2,2	2	1,4

Source S.C.E.E.S.

Pour être tout à fait complet , on peut signaler que la production d'abats comestibles est normalement ajoutée à la production de viande. Ce sont les parties de la bête non comprises dans le poids " carcasse", mais utilisées pour l'alimentation humaine. Ces quantités d'abats sont évaluées à l'aide des taux suivants (en % du poids de carcasse).

ESPECE	BOEUF	VEAU	OVINS-CAPRINS	EQUIDES	PORC
TAUX	11,6	13,3	8,1	3,9	12,1

Source S.C.E.E.S.

4) Le commerce extérieur :

4.1.) Balance commerciale :

Les importations et les exportations sont connues par les statistiques douanières qui sont transmises trimestriellement au S.C.E.E.S. Elles font mention de la nature des produits (référence à une nomenclature prédéfinie) , des quantités échangées , de la valeur des quantités échangées . Notons que ces données émanent surtout des déclarations des importateurs qui ont d'autant plus tendance à minimiser les valeurs qu'il existe des prélèvements ad valorem . Malgré cela , il est quand même possible de dresser le solde en quantité et en valeur de la balance commerciale du département à partir des mouvements cumulés sur l'année .

La balance commerciale est un tableau qui contabilise les exportations et les importations d'une région ou d'un pays au cours d'une période donnée pour en faire apparaître le solde.

Les importations et les exportations peuvent y être évaluées de différentes manières :

- Free On Board , lorsque les marchandises sont évaluées au passage de la frontière sans tenir compte des coûts de transport et d'assurance .
- Cost Insurance Freight , lorsque les marchandises sont évaluées aux frontières toutes charges supplémentaires de transport et d'assurance comprises .

En France et dans certains pays de langue française , les abréviations F.O.B. et C.I.F. sont souvent remplacées par F.A.B. (Franco A Bord) et C.A.F. (Coût , Assurance , Frêt) .

En plus des problèmes d'unités des valeurs , il faut considérer dans l'établissement de la balance commerciale le problème des unités des quantités . Les bilans présentés ici sont globaux , c'est à dire qu'ils considèrent l'ensemble des transferts relatifs à une viande donnée .

Cette viande est considérée comme matière première et tous les produits s'y rapportant sont pris en compte convertis en poids carcasse . Le tableau ci-dessous donne les coefficients de passage des différents produits animaux en équivalent carcasse .

TYPE DE PRODUITS	BOEUF	PORC	OV- CP	EQUIDES	VOLLAILE
Animaux vivants	0,5	0,77	0,45	0,5	0,7
Viandes fraîches réfrigérées ou congelées	1	1	1	1	1
Viandes désossées	1,3	1,3	1,3	-	-
Viandes salées en saumure	1,3	1	0,65	1	-
Viandes séchées ou fumées	1,3	1,2	0,65	1	-
Saucisses et saucisson	0,9	1,8	1,8	0,9	-
Conserves	1	0,96	1	1	-
Lard et suif	-	1,2	-	-	-
Autres conserves et abâts	1	0,48	1	1	0,75

Source S.C.E.E.S.

4.2) Utilisation intérieure :

L'une des composante du bilan est l'utilisation intérieure . Celle-ci se subdivise en alimentation animale (qui peut être négligée dans le cas des D.O.M.) et en consommation humaine brute (exprimée en poids carcasse , graisse de première découpe comprise) .

La consommation humaine nette s'obtient en excluant les graisses de première découpe . Celles-ci sont calculées à l'aide de coefficients appliqués à la production nette de viande qui sont présentés dans le tableau ci-dessous :

ESPECE	GROS BOVINS	VEAUX	PORCS	OV- CP	EQUIDES
COEFFICIENT	6%	5%	19%	3%	4%

Souce S.C.E.E.S.

Cette consommation humaine nette comprend le suif d'étal , déchets de graisse et divers que le boucher élimine au moment de la vente au détail . Il représente 5% du poids carcasse de bovins et d'ovins . La consommation humaine sous toutes ses formes , que ce soit du produit de base ou des produits dérivés , comprend tant l'autoconsommation que les achats des ménages et la consommation en collectivité . Il s'agit en fait d'une consommation apparente , car elle ne tient pas compte des pertes et des variations de stocks au niveau des ménages .

La consommation humaine nette rapportée à la population en milieu d'année donne la consommation humaine par tête .

4.3.) Auto-approvisionnement :

L'autoapprovisionnement pour chaque produit est calculé par référence aux deux termes : production et utilisation intérieure totale . Il s'agit de déterminer si la production couvre les besoins nécessaires pour les diverses utilisations intérieures grâce au rapport :

$$\frac{\text{PRODUCTION} \times 100}{\text{UTILISATION INTERIEURE}}$$

Lorsque le degré d'autoapprovisionnement est inférieur à 100, ceci suppose le recours à des importations. Dans le cas contraire, la production permet non seulement de satisfaire les besoins du département mais également de procéder à des exportations .

DEUXIEME PARTIE : L'ECONOMIE DE LA VIANDE DANS LES D.O.M. :

1) L'agriculture des D.O.M. et les productions animales :

1.1) Population :

La population des D.O.M. est estimée à 1.348.000 habitants et se répartissait comme suit au 31/12/88 :

DEPARTEMENTS	GUADELOUPE	MARTINIQUE	GUYANE	REUNION	TOTAL
Population Totale	339672	337101	93540	578500	1348813
Population Active	139266	138211	38997	208780	525254
Agents du secteur primaire	14623	15065	4953	48849	83490

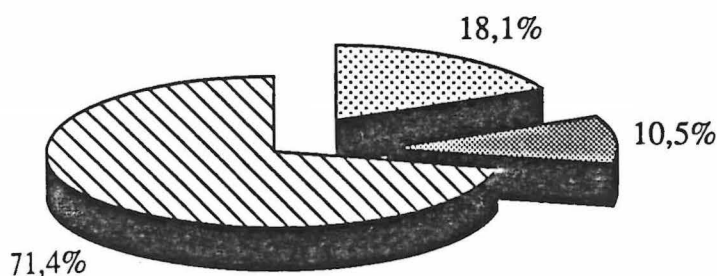
Source O.D.E.A.D.O.M.

La population des D.O.M. est en constante augmentation et les premiers résultats du recensement de 1990 donnent des augmentations annuelles allant de 1.2% pour la Martinique à 7% par an pour la Guyane (solde migratoire important).

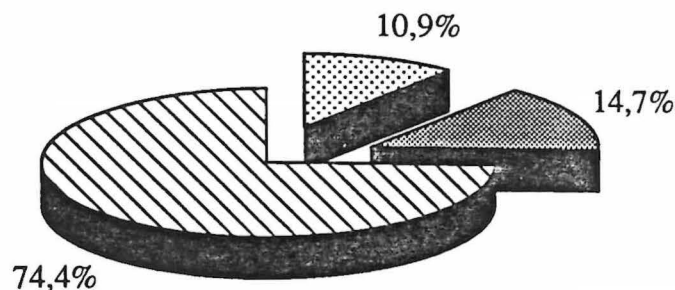
La population active varie de 41 à 73 % selon les départements. Le taux de chômage particulièrement élevé, jusqu'à 40% de la population active contre 9.6% en métropole, touche surtout les classes jeunes de la population.

Tout comme en métropole , la part de la population active rattachée au secteur primaire tend à diminuer et plus de la moitié des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans. La répartition de la population active était la suivante au 31.12.88 :

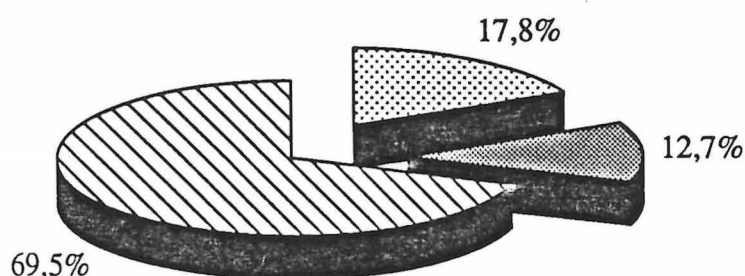
GUADELOUPE



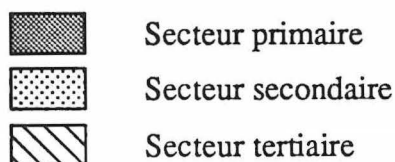
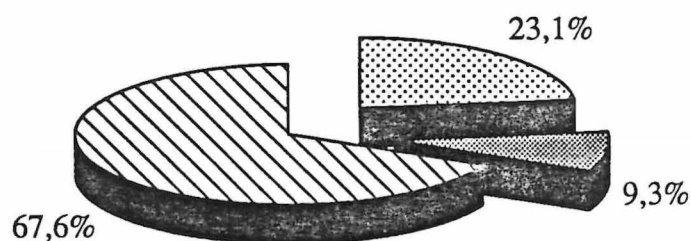
MARTINIQUE



GUYANE



REUNION



Il ressort de cette répartition une forte prédominance du secteur tertiaire qui s'explique surtout par sa composante " activités touristiques ". La part de la population urbaine tend elle aussi à augmenter et cela a des répercussions non seulement au niveau des quantités de viande à fournir mais également au niveau de l'évolution des habitudes alimentaires et des modes de distribution qui tendent à imiter celles de la métropole. L'évolution de la population et la satisfaction des besoins qu'elle sous-entend n'est pas non plus sans confronter les pouvoirs publics au problème du nécessaire recours à des importations bon marchés face à un souhaitable soutien à la production locale qui détériore l'indice des prix.

1.2) La Surface Agricole Utile :

Les D.O.M. ont une superficie totale de 94.240 Km² soit environ 17% du territoire métropolitain. Cependant, la Guyane couvre à elle seule 88.000 Km² dont 73.000 Km² de forêts.

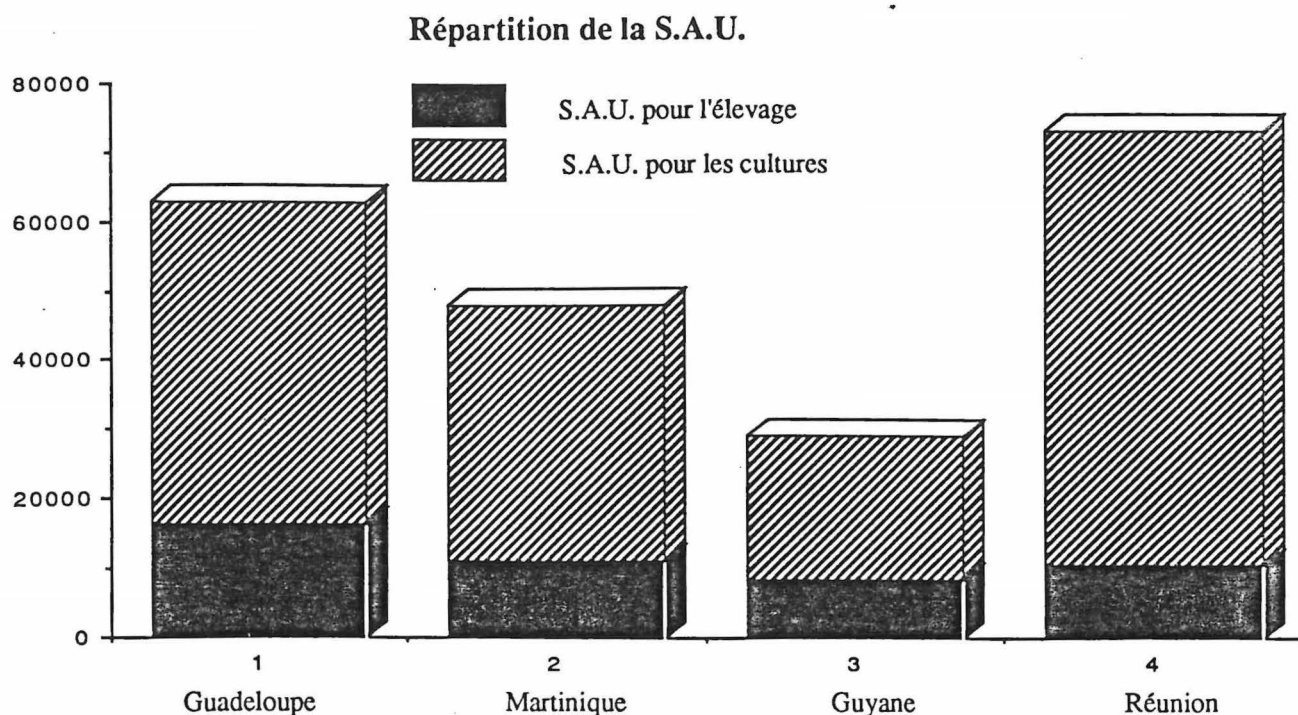
La S.A.U, avec 166.000 hectares en 1989 ne couvre qu' une faible partie du territoire. Comme en métropole, on assiste à une lente régression de la S.A.U. (182.000 Ha en 1985). La répartition du territoire des D.O.M. était la suivante en 1989 :

DEPARTEMENTS	GUADELOUPE	MARTINIQUE	GUYANE	REUNION
Surface Totale	170500	111000	8891000	252000
S.A.U.	46740	36600	20600	62720
S.A.U. (%)	27,4	33,3	0,2	24,9
S.A.U. pour l'élevage	16359	11346	8652	10662
S.A.U. pour l'élevage (%)	35	31	42	31

Source : I.E.D.O.M., O.D.E.A.D.O.M.

Surfaces en hectares

En outre, la S.A.U. réservée à l'élevage est nettement inférieure à la S.A.U. réservée aux cultures qui sont essentiellement des cultures industrielles. Le schéma ci dessous permet de mieux visualiser le ratio :



1.3) Cheptel :

En 1989 la composition du cheptel des quatre D.O.M. était la suivante :

DEPARTEMENT	GUADELOUPE	MARTINIQUE	GUYANE	REUNION	TOTAL
BOVINS	65302	34500	15662	18601	134065
PORCINS	28658	21200	9162	70921	129941
OVINS	3385	36100	3801	2280	45566
CAPRINS	28187	16500	1317	31318	77322
EQUIDES	-	700	-	-	700
VOLAILLES	341919	222300	220197	1348031	2132447
LAPINES MERES	5197	5900	514	9723	21334

Source : O.D.E.A.D.O.M.

L'étude du cheptel sur les 10 dernières années montre un recul à peu près généralisé de toutes les catégories d'animaux. Seules les volailles et les lapins progressent dans certains départements (Guadeloupe, Réunion) tandis que les bovins et les porcins accusent les pertes les plus importantes.

A cet égard, la situation comparée des effectifs d'animaux domestiques à la Guadeloupe entre 1981 et 1989 est un bon reflet de l'évolution de la situation générale :

ESPECES	BOVINS	PORCINS	CAPRINS	OVINS	EQUINS	VOLAILLES
RGA 1981	82113	36300	28918	3768	249	310460
RGA 1989	65302	28658	28187	3385	185	341869
VARIATION	-20%	-21%	-3%	-10%	-26%	+10%

EVOLUTION DU CHEPTEL A LA GUADELOUPE

Source : D.A.F.

1.4) Valorisation de la production agricole:

Avant toute chose , il faut bien considérer que la part de l'agriculture dans la structure de la valeur ajoutée brute marchande est à l'image de la part de la population active des D.O.M. travaillant dans le secteur primaire .

DEPARTEMENT	GUADELOUPE	MARTINIQUE	GUYANE	REUNION
Part de l'agriculture dans la V.A.B.M	15,2%	12%	7,7%	9%
Part de la pop. active dans le primaire	10,5%	10,9%	12,7%	9,3%

Source I.E.D.O.M., O.D.E.A.D.O.M. 1989

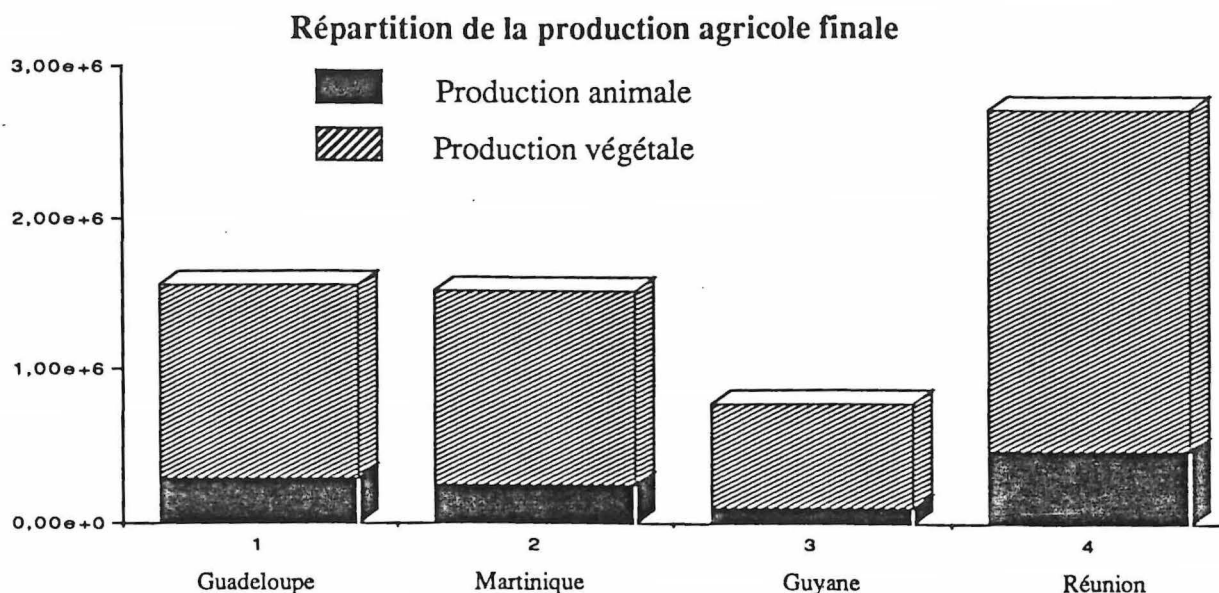
Ce qui nous intéresse plus spécifiquement , c'est de voir la part de la production animale dans la valeur de la production agricole . Ce résultat nous est fourni par l'analyse de la composition de la P.A.F. pour chacun de ces départements en 1988 .

Département	GUADELOUPE		MARTINIQUE		GUYANE		REUNION	
	valeur	% PAF	valeur	% PAF	valeur	% PAF	valeur	% PAF
Prod. animale	297 389	19	251 200	16,4	104 164	13,3	477 000	21,4
Prod. végétale	1 269 016	81	1 277 600	83,6	679 036	86,7	1 577 000	78,6
P.A.F.	1 566 405	100	1 528 800	100	783 200	100	2 234 000	100

Production agricole finale (en milliers de francs)

Source: I.E.D.O.M.

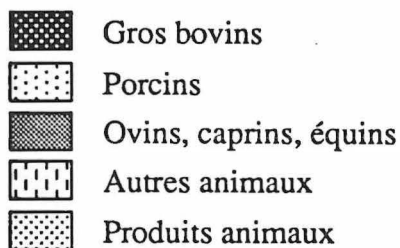
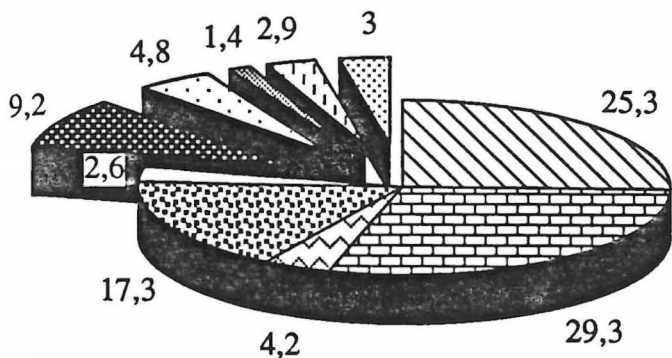
Comme pour la répartition de la S.A.U. , la représentation ci-dessous permet de mieux visualiser la part de la production animale dans la P.A.F.



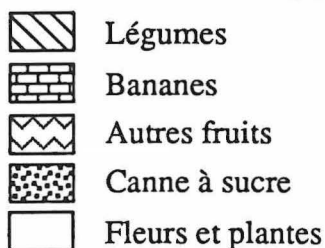
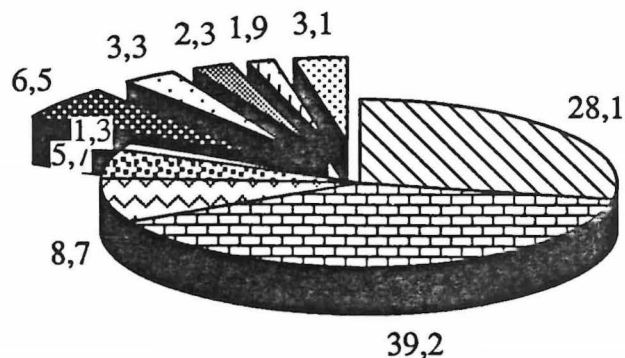
Au total , la part de la valeur monétaire des productions animales dans l'economie agricole des D.O.M. est relativement faible et reste en rapport avec la part de la S.A.U. allouée à ces spéculations

De façon plus détaillée , l'O.D.E.A.D.O.M. a étudié pour l'année 1987 la structure de la P.A.F. des D.O.M. et l'a représentée de la manière suivante .

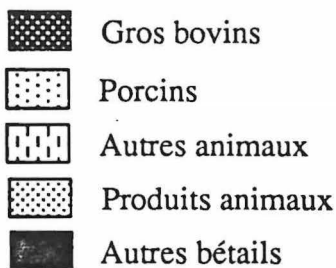
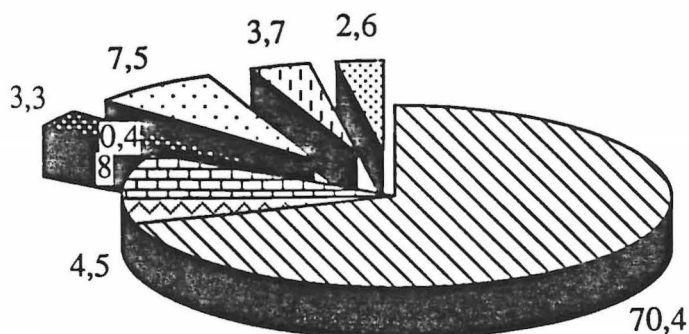
GUADELOUPE



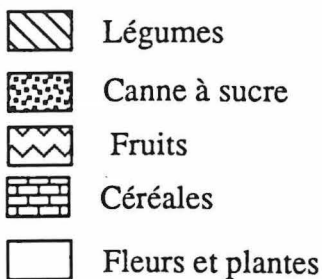
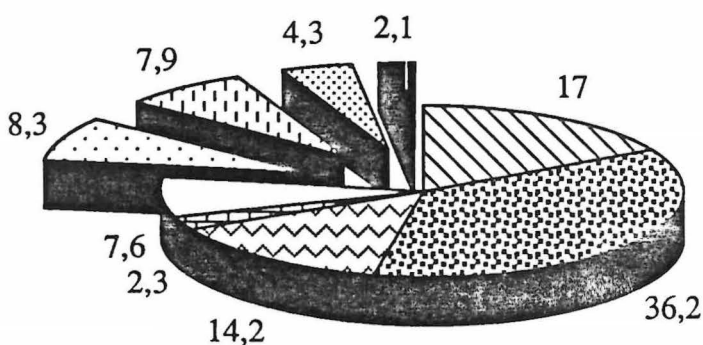
MARTINIQUE



GUYANE



REUNION



Structure de la P.A.F.

La structure détaillée de la P.A.F. des D.O.M. confirme la faible part relative des spéculations animales dont les résultats sont à rapprocher de la structure des effectifs . On notera cependant que la valeur de la production porcine est supérieure à celle de la production bovine à la Réunion ainsi qu'à la Guyane.

L'évolution de la structure de la P.A.F. est sensiblement corrélée à l'évolution des effectifs . Pour revenir au cas de la Guadeloupe par exemple , le déclin des productions animales observé ces dernières années est imputable, pour l'essentiel, à la réduction des élevages de bovins et de porcins qui constituent les deux principales spéculations agricoles animales du département . L'évolution de la P.A.F. animale entre 1984 et 1988 confirme cette tendance : pour une augmentation globale de la P.A.F. de 21% , la valeur de la production bovine a diminué de 18% .

Le déclin de l'élevage s'explique difficilement puisque , avant le cyclone Hugo , le secteur n'avait pas connu d'accident climatique grave ou d'épidémie d'envergure . Par ailleurs , la demande de produits de l'élevage est restée soutenue , tandis que le prix de la viande progresse régulièrement . Les seules explications tiennent à la qualité de la production locale qui marquerait le pas par rapport aux importations . En 1988 , la consommation de viande a été assurée à 51% par les importations contre 49% pour la production locale . Cette constatation nous conduit à l'analyse du bilan alimentaire qui nous permettra de mieux cerner l'origine des termes de l'échange de ce produit pour les quatre D.O.M.

2) Bilan alimentaire concernant la viande :

Effectuer le bilan alimentaire de la viande est une opération délicate en ce qui concerne les D.O.M. en raison notamment de l'importance des tueries particulières et des abattages clandestins . Pour être tout à fait précis et exact , l'examen de la production devrait se rapporter à l'étude des abattages effectivement contrôlés par les Directions des Services Vétérinaires . Cependant , nous avons préféré retenir les chiffres de production publiés par l'I.E.D.O.M. tels qu'ils ont pu être estimés à partir de la P.A.F. animale . Cela nous permet d'approcher au mieux le bilan alimentaire tout en ne sous estimant pas la valeur de l'autoapprovisionnement .

L'équation classiquement utilisée pour le calcul de bilan alimentaire est la suivante :

CONSOMMATION APPARENTE = PRODUCTION + IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

L'égalité des deux termes correspond à la satisfaction de la demande intérieure et extérieure . Dans le cas des D.O.M. nous négligerons les exportations de viande et ne considérerons donc que la satisfaction de la demande intérieure .

Une autre approximation que nous pouvons faire ici est : Consommation apparente = Utilisation intérieure . En effet , la part des produits carnés d'origine locale utilisée pour l'alimentation animale des D.O.M. est elle aussi négligeable . L'équation finale devient donc :

UTILISATION INTERIEURE = PRODUCTION + IMPORTATIONS

Nous pouvons ainsi calculer facilement le degré d'autoapprovisionnement selon la formule classique

AUTOAPPROVISIONNEMENT = PRODUCTION / UTILISATION INTERIEURE

Si l'on considère que dans la réalité la production de viande dans les D.O.M. est égale à la somme des productions effectivement mesurées en abattoir et des productions obtenues hors abattoir , on comprend que le fait d'exclure ces dernières du calcul minore le degré d'autoapprovisionnement .

2.1) La production

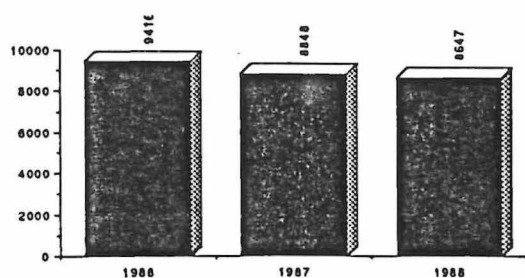
Les aspects monétaires de la production ont déjà été évoqués dans l'étude de la structure de la P.A.F. Nous allons nous intéresser ici aux aspects quantitatifs de cette production dont l'évolution a été étudiée sur 3 ans, de 1986 à 1988, pour les principales espèces domestiques consommées dans les 4 DOM.

Production de viandes (en TEC)	GUADELOUPE				MARTINIQUE				GUYANE				REUNION			
	1986	1987	1988	Δ	1986	1987	1988	Δ	1986	1987	1988	Δ	1986	1987	1988	Δ
Bovins	4404	3630	3575	- 19	3000	2800	2500	- 17	315	388	507	+ 37	1155	1210	1158	0
Porcins	3213	3223	3108	- 3	1900	1900	2000	+ 5	1016	807	833	- 18	5675	6223	6693	+ 15
OV-CP	418	381	388	- 7	600	450	450	- 25	7	211	53	+ 86	21	17	19	- 9
Volailles	1103	1323	1284	+ 15	1095	1095	1096	0	420	419	521	+ 20	5030	6703	9401	+ 46
Lapins	278	291	292	+ 5	170	170	170	0	-	-	-	-	313	314	399	+ 22
TOTAL	9416	8848	8647	- 8	6775	6415	6216	- 8	1338	1406	1393	+ 4	12194	14467	17670	+ 31

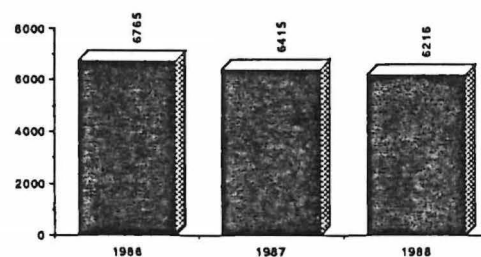
PRODUCTION DE VIANDES DANS LES DOM

par espèces de 1986 à 1988 (en TEC)

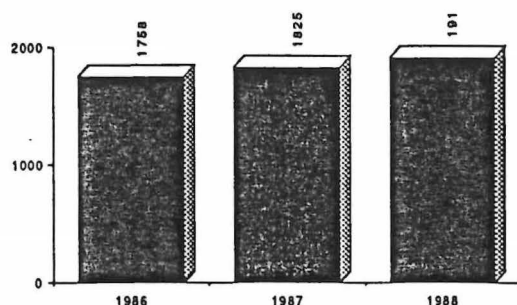
L'évolution de la production totale peut être représentée schématiquement:



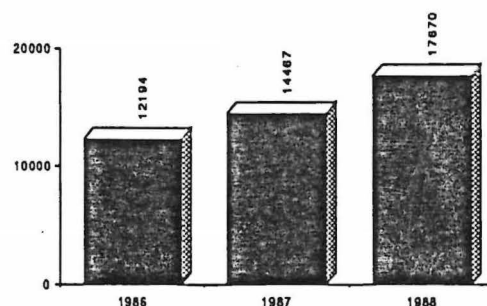
GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



REUNION

Pour chacun des départements, la structure de la production correspond bien à la structure de la P.A.F. On retrouve bien une production de viande porcine supérieure à la production bovine dans les deux départements de la Guyane et de la Réunion. Dans ce dernier département, la production porcine est distancée, en quantité, par la production de viandes de volailles alors qu'elle demeure la première production en valeur (8,3% de la P.A.F. agricole en 1987). Ceci est notamment dû à une meilleure valorisation de la viande de porc par rapport à celle de volailles.

Sur le plan conjoncturel, les quantités produites reflètent l'évolution du cheptel avec une lente érosion de la viande bovine (sauf pour la Guyane où les quantités demeurent cependant assez faibles), une relative stagnation de la viande de porc et de petits ruminants. La viande de volaille se maintient bien et connaît même une substantielle augmentation des quantités produites à la Réunion. Depuis 1986, l'aviculture réunionnaise a connu une très forte progression qui s'explique par l'effet conjugué des incitations fiscales aux investissements et de la baisse généralisée du coût de l'aliment. Les élevages industriels ont profité des mesures de défiscalisation pour agrandir et moderniser leurs exploitations tandis que naissaient par ailleurs de nouvelles unités modernes et intégrées en amont des circuits de grande distribution. D'autre part, la baisse importante du coût de l'aliment initiée par la principale coopérative avicole réunionnaise au bénéfice de ses adhérents a permis un très fort développement du secteur coopératif, qui concurrence avec une efficacité croissante le secteur privé classique.

De façon similaire, la production porcine réunionnaise s'est surtout renforcée dans le domaine coopératif. Grâce à une politique de quotas bien menée, le secteur coopératif a mieux anticipé les variations cycliques du mouvement de l'offre et de la demande du marché local et apporté une garantie d'écoulement de la production à ses adhérents.

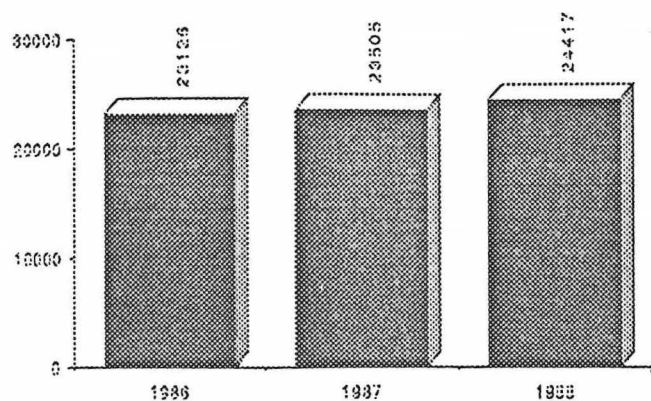
Pour la production totale de viande, la Réunion arrive largement en tête. La Guyane qui n'a pas une grande tradition d'élevage et connaît de sérieux problèmes de pathologie animale (Streptotrichose, Tique africaine...) est en dernière position.

2.2) La consommation:

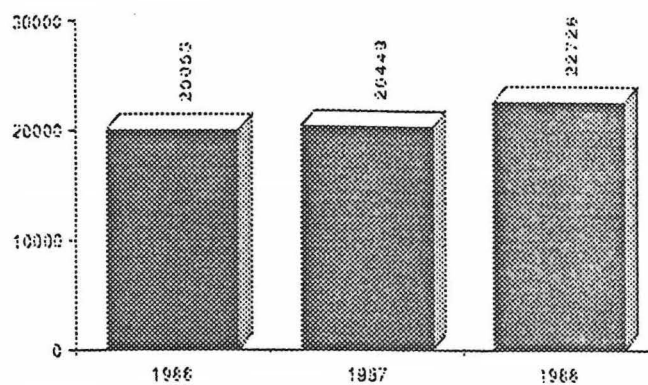
La consommation est à considérer dans ses aspects quantitatifs et qualitatifs.

Aspects quantitatifs:

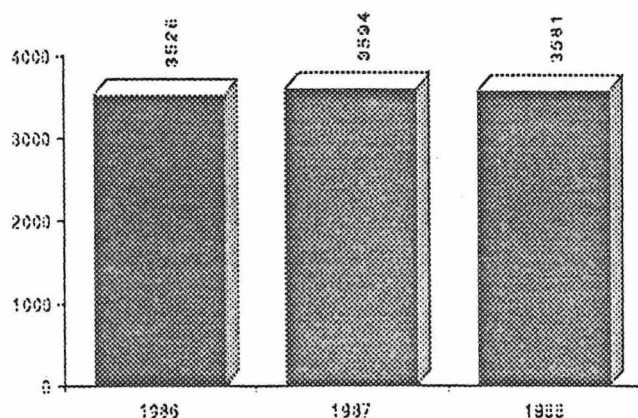
La consommation totale de viande dans les D.O.M. de 1986 à 1988 est représentée ci-dessous:



GUADELOUPE

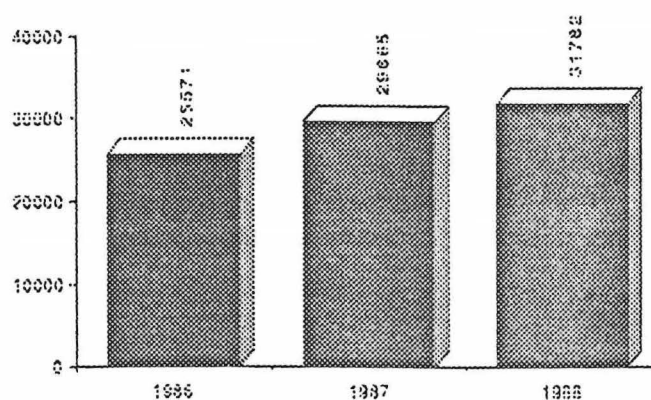


MARTINIQUE



GUYANE

hors viande de volaille et de lapin

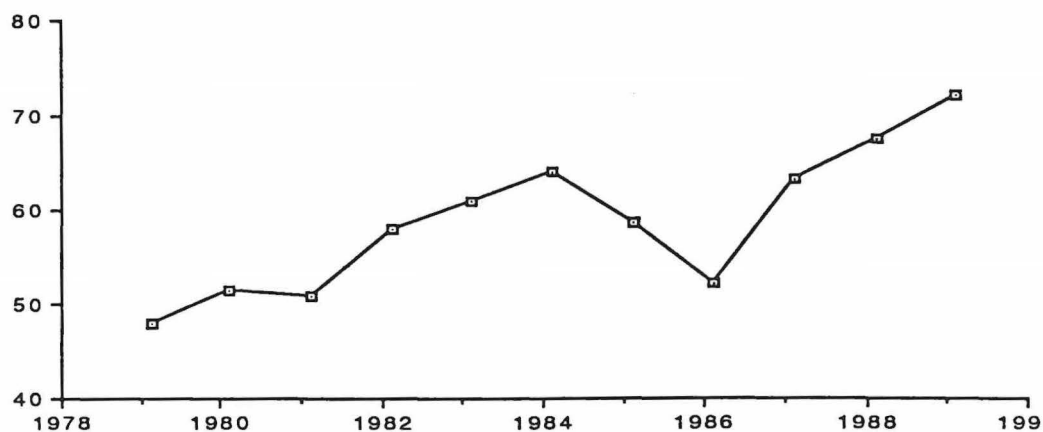


REUNION

Evolution de la consommation totale de viande dans les 4 D.O.M.

Ces figures appellent 2 commentaires:

- la consommation totale de viande est en augmentation constante dans les 4 D.O.M. Mis à part le cas de la Guyane qui est à considérer avec réserve, l'augmentation moyenne de la consommation va de 5% pour la Guadeloupe à 20% pour la Réunion. Pour ce dernier département, il a été possible d'établir la variation de la consommation annuelle de viande par habitant sur la période 1979-1989.



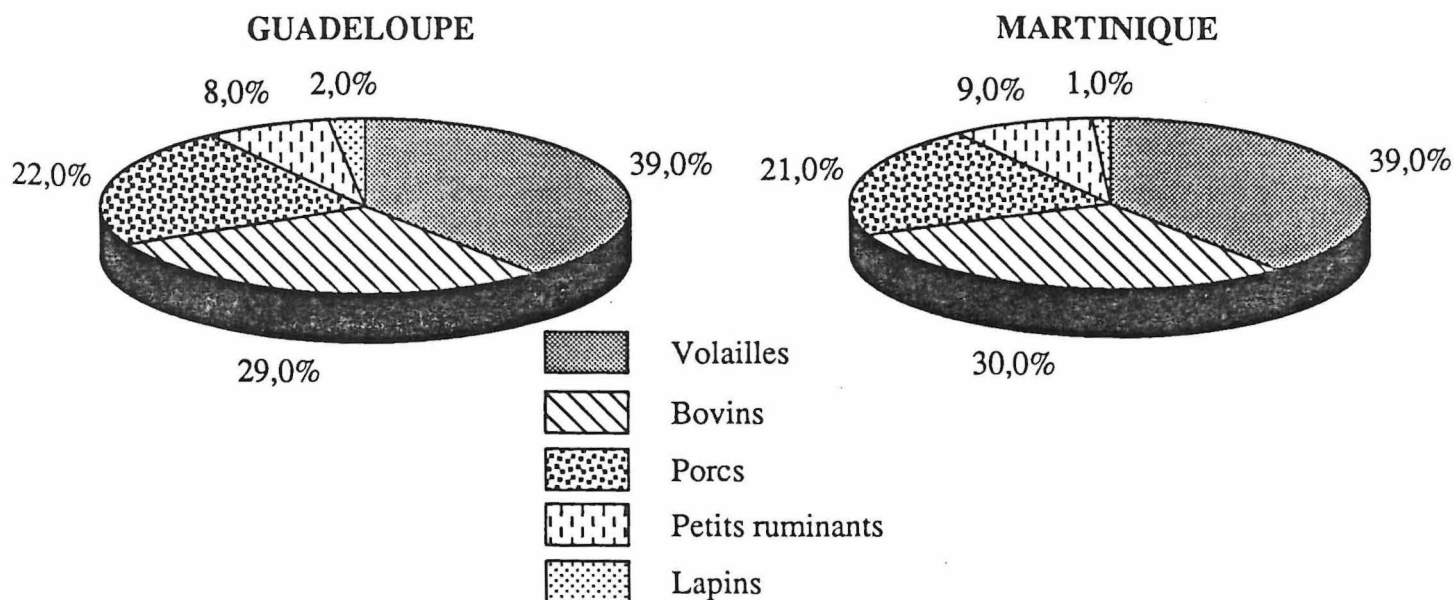
Consommation annuelle de viande à la Réunion
(en kg par habitant)

Au total, l'augmentation de la consommation annuelle à la Réunion a été de 34% sur 10 ans; cette évolution est à rapprocher de l'évolution du niveau de vie.

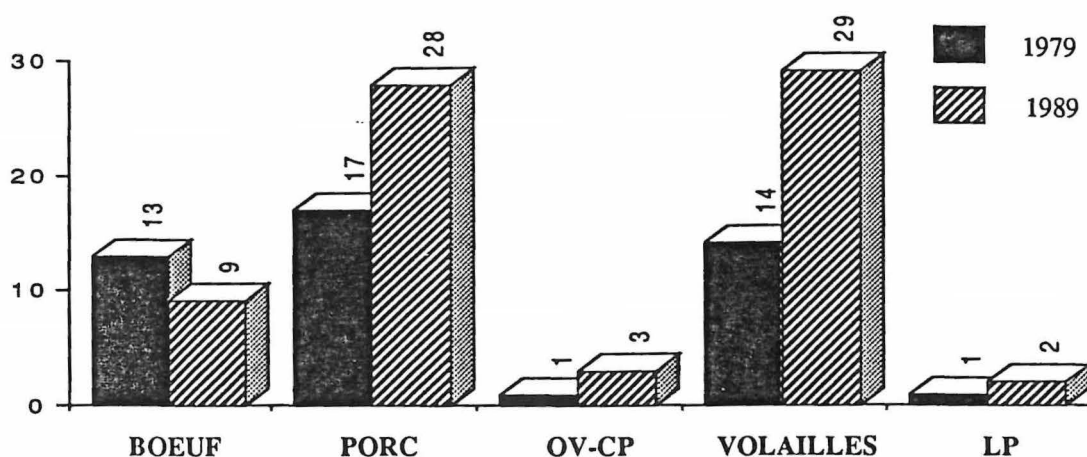
- les consommations totales de viande sont nettement supérieures aux productions locales (cf schéma précédent). Pour les satisfaire, il sera nécessaire de recourir à des importations; le degré d'auto-approvisionnement est donc inférieur à 100.

Aspects qualitatifs:

La structure de la consommation de viande est représentée ci-dessous pour la Martinique et la Guadeloupe en 1988.



La part la plus importante de la consommation est représentée par les volailles et les bovins. L'étude comparée de cette consommation ramenée en kilogramme de viandes par habitant a été réalisée à la Réunion entre 1979 et 1989.



Structure de la consommation moyenne de viande à la Réunion

Elle montre que l'augmentation de la consommation de porc et de volailles s'est faite notamment au détriment de la consommation de viande bovine.

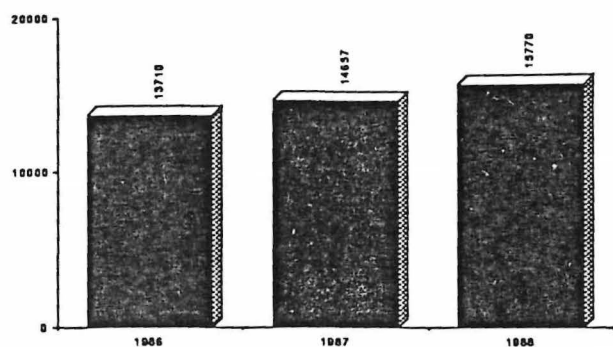
Du point de vue des habitudes de consommation, il faut signaler que, outre une évolution semblable à celle de la métropole avec un abandon des quartiers avant au profit des quartiers arrière pour les bovins, il existe aussi des habitudes propres aux D.O.M. Ainsi, la consommation de viande fraîche s'oriente traditionnellement vers les productions locales alors que la majorité de la consommation est issue de viandes congelées importées à un moindre prix par rapport à la précédente. En ce qui concerne la consommation de mouton à la Martinique par exemple, la différence de prix entre les carcasses importées et les carcasses produites localement (24 F/kg contre 62 F/kg en moyenne en 1989) est telle que la seule possibilité réelle de commercialisation pour les éleveurs martiniquais reste la vente en vif pour des utilisations rituelles ou des préparations culinaires spécifiques. De la même manière, les habitudes de consommation de viande de porc en Guyane favorise la viande surgelée importée qui représente 70% de la consommation. Etant donné que ces produits importés sont très compétitifs tant en terme de prix que de qualité, la part des importations semble incompressible, ce qui tend à accroître les excédents de production des éleveurs guyanais. Nous verrons par la suite les mécanismes mis en place dans les D.O.M. qui visent à rétablir l'équilibre entre les filières locales et les importations. Mais avant d'aller plus loin, essayons de voir comment se décomposent ces dernières.

2.3) Les importations:

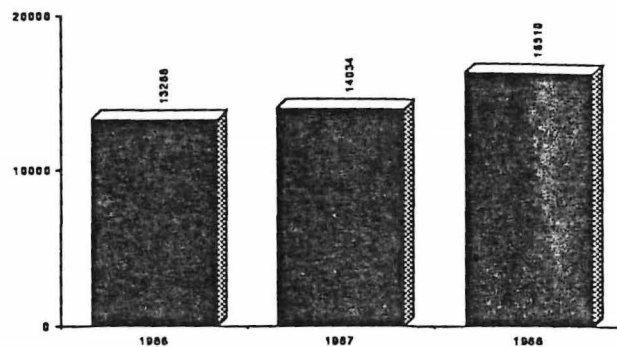
Aspects quantitatifs:

D'après les approximations que nous avons faites en préambule, les importations sont obtenues par différence entre la consommation et la production locales. Nous ne livrerons le détail des importations par département et par espèce comme nous l'avons fait pour la production mais seulement le schéma d'évolution

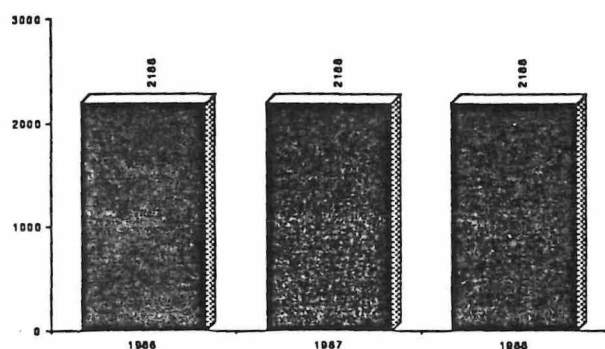
des importations totales de viande converties en T.E.C.



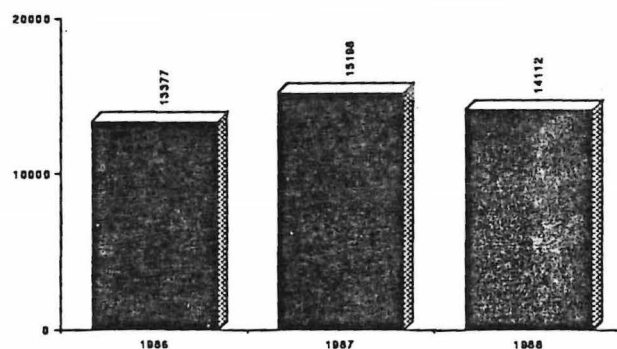
GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



REUNION

Evolution des importations totales de viande de 1986 à 1988
(en T.E.C.)

- Origine:

Plus que les aspects quantitatifs qui représentent simplement le solde des opérations étudiées précédemment, c'est l'origine des importations qu'il est intéressant d'étudier. Nous avons schématisé la provenance des importations des 4 D.O.M. pour l'année 1989 et pour 3 catégories de viande (bovins, petits ruminants et porcins) à partir des renseignements transmis par les douanes.

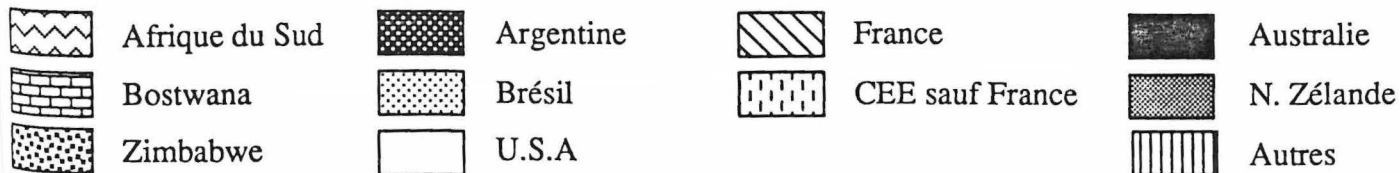
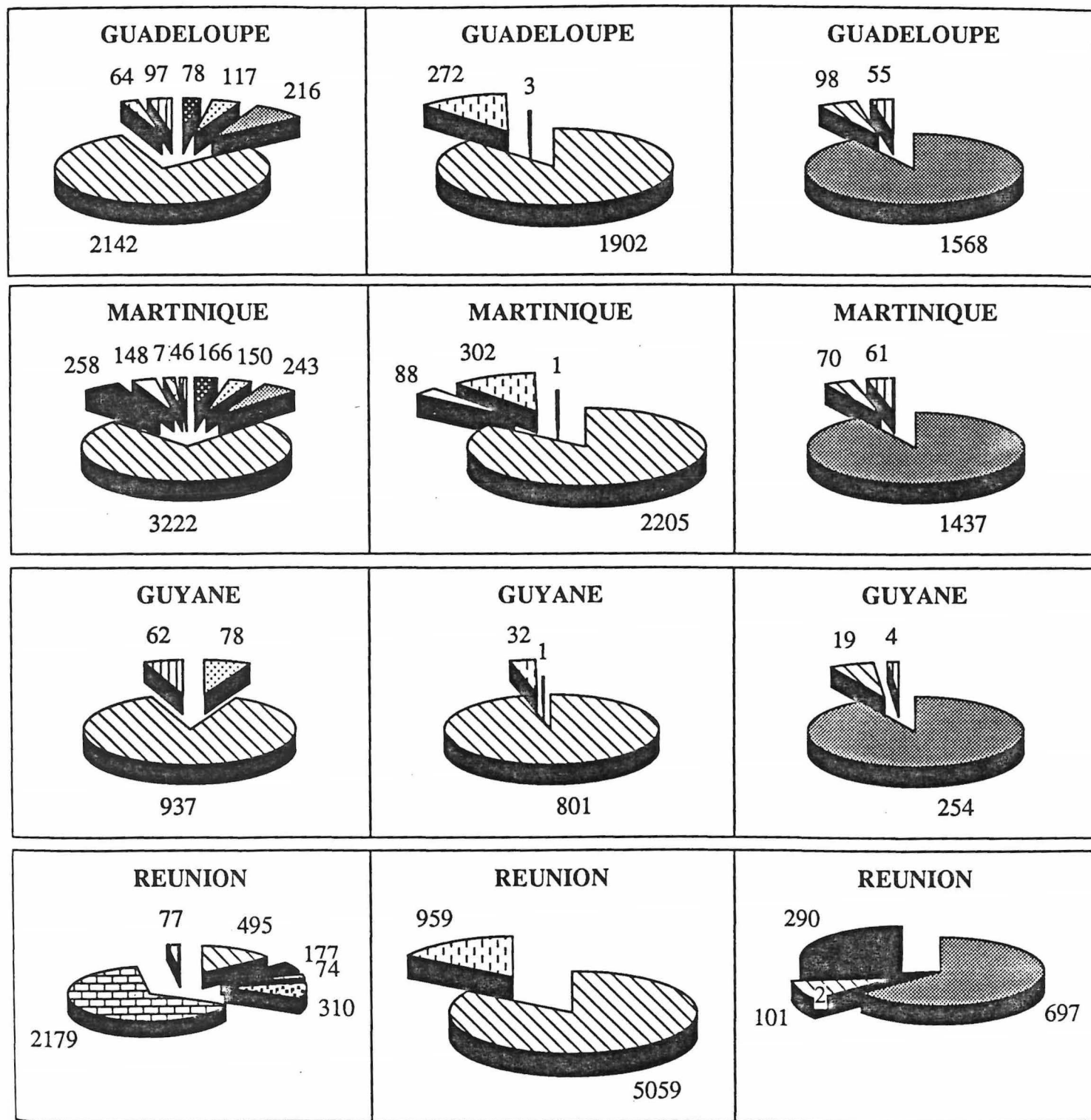
ORIGINE DES IMPORTATIONS EN 1989

(en T.E.C)

VIANDE BOVINE (avec abats)

VIANDE PORCINE

VIANDE OVINE ET CAPRINE



En fait, mise à part le cas de la viande bovine à la Réunion, les circuits d'approvisionnement sont quasiment les mêmes pour les 4 D.O.M.:

- les ovins et caprins viennent essentiellement d'Océanie (Nouvelle-Zélande surtout). La France arrive en seconde position.

- le porc provient en majorité de France et des autres pays de la C.E.E.

- les bovins quant à eux, viennent également de France mais aussi des deux principaux circuits mondiaux , à savoir :

- * **le circuit atlantique** avec les gros producteurs d'Amérique de Sud (Argentine, Brésil, Paraguay)

- * **le circuit pacifique** avec les pays d'Océanie qui sont également exportateurs de moutons.

La Réunion est un cas particulier dans la mesure où la plupart de ses importations de viande bovine provient des pays producteurs proches d'Afrique de l'Est (Botswana, Swaziland, Zimbabwe) et dans une moindre mesure de l'île proche de Madagascar.

2.4) Autoapprovisionnement :

C'est cette variable qui caractérise le mieux le bilan alimentaire de la viande dans les D.O.M. Le tableau ci-dessous représente l'évolution de ce paramètre pour la période précédemment étudiée.

Degré d'auto approvisionnement	GUADELOUPE				MARTINIQUE				GUYANE				REUNION			
	1986	1987	1988	Δ	1986	1987	1988	Δ	1986	1987	1988	Δ	1986	1987	1988	Δ
Bovins	61	58	51	-10	46	44	37	-9	23	26	32	+9	29	31	28	-1
Porcins	60	60	57	-3	47	46	43	-4	55	49	50	-5	54	55	58	+4
OV-CP	27	20	19	-8	36	25	23	-13	2	43	16	+14	3	2	1	-2
Volailles	13	14	14	1	15	14	12	-3	NC	NC	NC	NC	51	53	66	+14
Lapins	86	82	78	-8	60	58	55	-15	NC	NC	NC	NC	44	44	50	+6

Les degrés d'auto-approvisionnement ≥ 100 sont inexistants: le recours aux importations est indispensable pour toutes les spéculations dans les 4 DOM.

Les degrés d'auto-approvisionnement ≥ 50 traduisant des productions supérieures ou égales aux importations sont assez rares:

- * viande bovine, porcine et lapin à la Guadeloupe mais avec une évolution traduisant un effritement.
- * lapin seulement à la Martinique mais la part relative de la production locale diminue là aussi.
- * viande porcine en Guyane, également en diminution.
- * viande porcine et volailles à la Réunion, seuls secteurs où le degré d'auto-approvisionnement augmente.

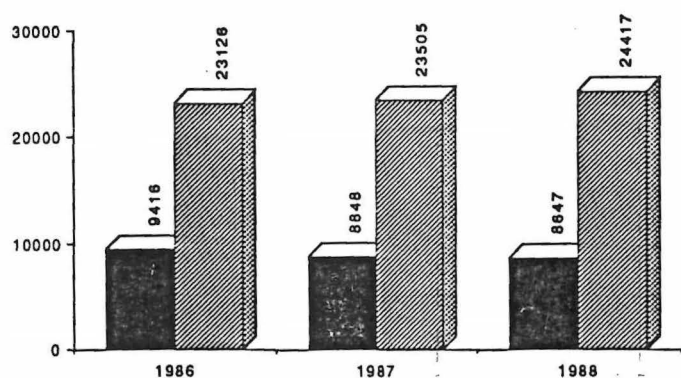
Les valeurs < 30 sont nombreuses: la consommation intérieure de volailles à la Guadeloupe est assurée à plus de 80% par des importations.

Un bilan définitif peut être fait avec l'analyse des résultats totaux par département:

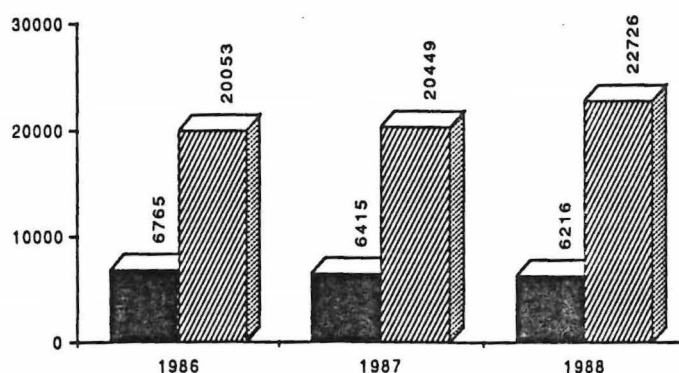
DEPARTEMENT	GUADELOUPE			MARTINIQUE			GUYANE			REUNION		
	1986	1987	1988	1986	1987	1988	1986	1987	1988	1986	1987	1988
Production	9416	8848	8647	6765	6415	6216	1338	1406	1393	12194	14467	17670
Importations	13710	14657	15770	13288	14034	16510	2188	2188	2188	13377	15198	14112
Consommation	23126	23505	24417	20053	20449	22726	3526	3594	3581	25571	29665	31782
Degré d'auto-approvisionn.	41	38	25	34	31	27	38	39	39	48	49	56

Bilans alimentaires totaux de la viande

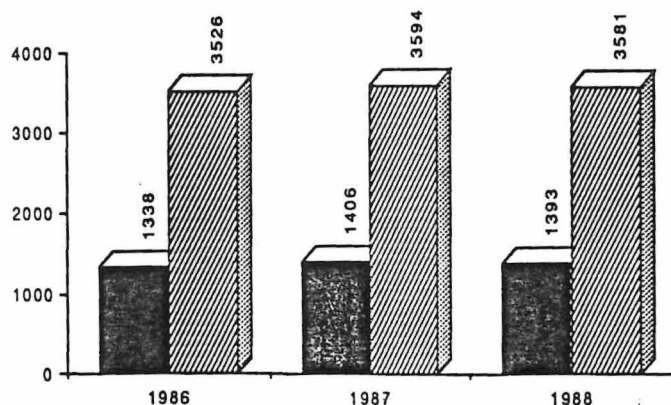
On peut visualiser ces résultats de la manière suivante:



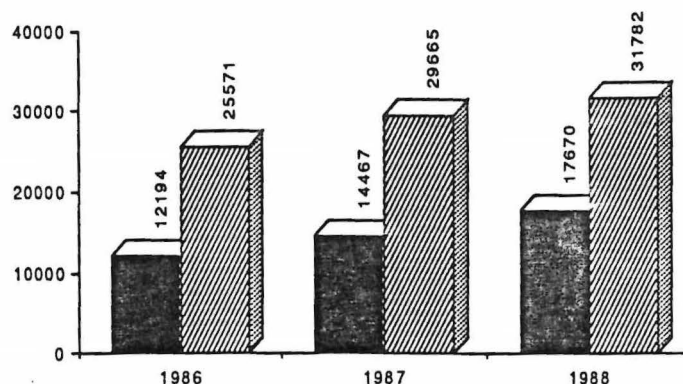
GUADELOUPE



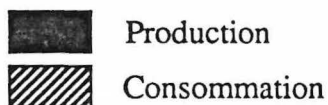
MARTINIQUE



GUYANE



REUNION



Bilans alimentaires totaux de la viande pour les 4 D.O.M.

En conclusion:

- les résultats des bilans alimentaires de la viande traduisent l'impossibilité de la production locale à satisfaire les besoins.

- la Réunion semble se démarquer des autres D.O.M. et amorcer un redressement de son bilan.

- Le seul examen de ce bilan ne suffit pas à déterminer l'origine de cette situation dont on peut se demander si elle relève de :

- * blocages techniques: il existe des verrous techniques au décollage des productions animales dans les D.O.M.

- * blocages économiques ou conjoncturels: les possibilités techniques de développer une production locale existent mais l'environnement économique est tel que l'investissement n'apparaît rentable. D'où l'intérêt de mieux cadrer l'environnement politico-économique de ces régions que nous allons maintenant essayer de cerner.

TROISIEME PARTIE : LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LES D.O.M. :

1) De Nombreux Handicaps :

L'économie des D.O.M. et plus particulièrement sa composante agricole souffre en effet de nombreux handicaps :

-Le climat :

C'est le problème des cyclones; l'année 1989 a d'ailleurs été marquée par deux violents cyclones: Firinga et Hugo qui ont gravement touché les départements de la Réunion et de la Guadeloupe. Les cyclones ont détruit de nombreux batiments d'élevage et entraîné d'importantes mortalités dans le cheptel. Le climat entraine aussi des problèmes phytosanitaires et rend le travail plus pénible.

- Le relief :

Le pourcentage élevé des pentes est un obstacle à la mécanisation et favorise l'érosion des sols.

- L'insularité :

Elle renvoie à l'étroitesse des marchés locaux qui sont vite saturés par les productions végétales et tendent à favoriser des produits d'importation plus compétitifs pour les productions animales.

- L'histoire :

L'histoire économique des D.O.M. a été traditionnellement marquée par une orientation vers les cultures d'exportation. De plus, les problèmes financiers rendent difficiles de nouvelles installations et l'organisation sociale du travail ne répond pas toujours aux contraintes de la compétitivité.

- Le financement :

A l'image du découpage de la population active et de la structure de la valeur ajoutée brute marchande dont la composante agriculture demeurerait faible, les réinvestissements de capitaux dans le secteur agricole restent limités.

Plus spécifiquement, les activités d'élevage regroupent des productions qui sont essentiellement destinées à satisfaire la consommation locale qui, comme nous l'avons précédemment étudiée, est pourvue dans une large proportion par des importations: viande bovine d'Argentine, Brésil, Botswana, Zimbabwe, lait en

poudre de la C.E.E., volailles de métropole, lapins de Chine, ovins d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

La production locale reste cependant handicapée par sa faible productivité, son irrégularité et surtout l'absence d'une tradition d'élevage.

Les principales difficultés rencontrées par les producteurs demeurent l'approvisionnement en aliment de qualité, la lutte contre les maladies et les parasites (brucellose, maladies à hématozoaires transmises par les tiques comme l'anaplasmose ou la piroplasmose...), le manque de géniteurs (le capital génétique apporté par les reproducteurs de métropole ayant tendance à s'affaiblir au cours des ans) et des abattoirs vétustes.

La politique économique conduite par les pouvoirs publics vise à compenser les handicaps naturels et structurels par des mesures spécifiques arrêtées en faveur des D.O.M. Ces aménagements doivent cependant se faire en harmonie avec le régime commercial et l' environnement politico-économique de ces régions que nous allons essayer de mieux cadrer.

2) Un environnement politico-économique particulier :

2.1) Les D.O.M. et la métropole :

Les départements d'outre mer, assimilés en droit français aux départements de la République française, bénéficient cependant de mesures spécifiques visant à soutenir les activités agricoles traditionnelles et à favoriser le développement de cultures nouvelles ainsi que la réalisation d'investissements , notamment dans les domaines industriel, artisanal et hôtelier. Voyons celles d'entre elles qui peuvent concerner les productions animales.

2.1.1) Les aides à l'agriculture :

Sans revenir sur les aides communes à tous les départements (prime d'installation, prêts bonifiés...) auxquelles sont éligibles les agriculteurs des D.O.M. ou sur les aides spécifiques que peuvent débloquent les différentes assemblées locales, il faut citer le rôle particulier de l'Office de Développement de l' Economie Agricole des Départements d'Outre Mer.

L'O.D.E.A.D.O.M. est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle des ministères de l'Agriculture et de la Forêt, des D.O.M.-T.O.M. et de l'Economie , des Finances et du Budget. Sa vocation est de promouvoir les productions agricoles des D.O.M. et des collectivités territoriales de Mayotte et de Saint Pierre et Miquelon. Créé en 1984, l'O.D.E.A.D.O.M. est l'interlocuteur voulu par le législateur pour intervenir sur l'ensemble des produits et des filières agricoles et agroalimentaires. A la différence des autres offices d'intervention agricole, il voit son champ de compétence non pas limité à un type de production déterminé mais à une zone géographique. Préservant les spécificités des D.O.M., ses deux objectifs

essentiels sont :

- L'autosuffisance alimentaire
- L'équilibre de la balance commerciale.

En 1989, l'office a attribué 59.360.000 Francs pour la réalisation de ces objectifs dont 29.58% pour les productions animales (en 1988, celles-ci avaient bénéficié de 64% des crédits alloués).

2.1.2) Les aides aux investissements :

Le champ d'application de ces incitations fiscales ou financières peut dans certains cas être étendu aux activités agricoles. On citera notamment l'exonération de T.V.A. à l'importation pour les outillages industriels et agricoles et l'existence d'un Fonds d'Investissement des Départements d'Outre Mer pour financer tout ou partie de ces mesures.

2.1.3) Les contrats de Plan Etat-Région :

Ces plans servent de contrepartie nationale aux contributions communautaires. L'O.D.E.A.D.O.M. apporte sa contribution au financement de ces contrats. En Guyane et à la Réunion, ces plans prévoient des aides à des actions de développement dans le secteur de l'élevage pour la production de lait et de viande.

2.1.3) Les associations de type Loi de 1901 :

Dans différents départements , l'interprofession du bétail et de la viande a éprouvé le besoin de se regrouper pour mettre en place des structures d'appui au secteur de l'élevage.

Ainsi en est-il de l'Association Martiniquaise Interprofessionnelle du Bétail et de la Viande qui regroupe les producteurs, les importateurs, les grandes surfaces et les bouchers détaillants.

Il s'agit d'une association de type Loi de 1901 dont l'objet est de concourir au développement de la production de viande. Pour ce faire, l'A.M.I.B.E.V. perçoit des cotisations volontaires sur les importations de viande et les abattages. L'essentiel de ses ressources provient des prélèvements sur les entrées de moutons néo-zélandais. Cette cotisation qui s'élevait à 2 Francs / Kilo en 1989 a permis de réunir près de 3.5 millions

de Francs qui ont servi à des actions de développement du secteur.

A la Réunion, L'Association Réunionnaise de l'Interprofession du Bétail et de la Viande fonctionne de façon similaire mais selon un schéma étendu aux filières viande et lait du département. Reconnue en qualité d'Organisation Interprofessionnelle Agricole de droit privé, L'A.R.I.B.E.V. a été amenée à créer divers fonds alimentés par des cotisations versées par les importateurs qui permettent de financer des actions aussi diverses que le soutien des prix à la production, l'installation d'élevages, des études de marché ou des projets d'équipement. Le montant total des interventions réalisées grâce à ces fonds se chiffrait à 21 millions de Francs en 1989. Le premier fonds mis en place a été la Caisse pour l'Orientation et la Régulation du MArché du Porc, puis il y a eu le FOnds de Développement de l'Elevage BOvin et enfin le FOnds de Développement de l'Elevage LAITier . Ce dernier est alimenté par des cotisations provenant des différentes catégories de lait importées à l'exception des laits industriels et maternisés.

A la Guadeloupe, l'Interprofession Production Commercialisation de la Viande regroupe l'ensemble des intervenants de la filière qui ont déploré l'absence d'une structure commerciale permettant d'écouler dans des conditions satisfaisantes la production des éleveurs. En 1984, la fédération interrégionale des coopératives agricoles composée des groupements de producteurs des trois départements français d'Amérique a procédé à la création de l'Association COmmerciale des Produits d'ELevage qui a pour objectif de favoriser à la Guadeloupe la distribution des produits carnés. L'A.C.O.P.E.L. a débuté ses activités (transformation, conditionnement et distribution des produits de l'élevage) en 1987 grâce à d'importants investissements financés en partie par des fonds publics. L'activité de production s'est étendue avec l'acquisition en 1989 d'une unité de production de poulets, tandis que le secteur de la distribution s'est étoffé avec la mise en place d'un réseau de commercialisation (sous l'enseigne " BOUCHERIE PLUS ") détenu à plus de 100% par l'A.C.O.P.E.L. Cette initiative envers un débouché accru des productions locales a néanmoins souffert d'un volume d'affaires insuffisant et est actuellement en cours de restructuration.

2.2) Les D.O.M. et la C.E.E.

- 2.2.1) Les D.O.M. et le traité de Rome :

Les Départements d'Outre Mer font partie intégrante de la C.E.E. en vertu de l'article 227 paragraphe 2 du traité de Rome du 25 Mars 1957. Par conséquent, les dispositions du traité et le droit dérivé s'appliquent de plein droit aux quatre départements d'outre mer mais il demeure toujours possible d'adapter des mesures particulières pour répondre aux besoins spécifiques de ces régions .

Les D.O.M. bénéficient depuis 1975 des trois fonds structurels de la communauté :

- Le Fonds Européen de DEveloppement Régional qui vise à réduire les écarts de développement entre régions européennes.
- Le Fonds Social Européen.
- Le Fonds Européen d'Orientalion et de Garantie Agricole.

2.2.2) La réforme de l'utilisation des fonds structurels :

Cette réforme adoptée en vertu de l'Acte Unique ratifié le 1er Juillet 1987 est une mesure d'accompagnement de la réalisation du grand marché unifié qui entrera en vigueur le 1er Janvier 1993.

Dans le cas de D.O.M., il s'agit tout à la fois d'assurer le doublement d'ici 1992 des montants mis en jeu en 1987 et de coordonner l'utilisation des crédits émanant des trois fonds structurels et de la Banque Européenne d'Investissement dans le cadre de plans de développements régionaux.

La procédure de mise en oeuvre des actions passe par l'établissement des plans régionaux (1ère phase), l'élaboration de cadres communautaires d'appui (2ème phase) qui constituent la réponse politique aux demandes nationales, pour déboucher sur la mise en place de programmes opérationnels (3ème phase). Cette programmation se trouve complétée par des programmes d'initiative communautaires mis en oeuvre dans des secteurs jugés prioritaires par la Commission:

- STRIDE: pour la recherche, la technologie et l'innovation
- REGIS: dans le domaine de la diversification des productions agricoles

2.2.3) Le Programme d'Options Spécifiques à l'Insularité des Départements d'Outre Mer :

Initié également en vertu de dispositions particulières de l'Acte Unique, visant à réduire les écarts de développement entre régions, il concerne les D.O.M. et vise notamment à:

- favoriser leur approvisionnement
- développer les productions susceptibles de trouver des débouchés dans les D.O.M. et dans les zones géographiques avoisinantes.

A titre d'exemple, on peut citer une des mesures du P.O.S.E.I.D.O.M. en faveur de la Guadeloupe qui autorise depuis le 1er juillet 1990 les producteurs d'aliments du bétail guadeloupéens à s'approvisionner en Amérique Latine en étant exonérés du prélèvement communautaire sur les céréales importées.

2.3) Les D.O.M. et les états A.C.P.:

2.3.1) Les conventions de Lomé:

Les conventions de Lomé dont la quatrième a été signée en Décembre 1989 garantissent aux états A.C.P., parmi lesquels un grand nombre de pays les moins avancés, une exemption de droits de douanes à l'importation de leurs produits dans la C.E.E. et introduisent des limites quantitatives.

Les D.O.M. font partie intégrante de la C.E.E. et ce régime particulier de coopération commerciale est donc applicable aux relations entre les états A.C.P. et les D.O.M.. Cependant, certaines dispositions permettent à la Communauté de déroger temporairement au régime normal ou tendent à préserver les intérêts des D.O.M. et ce notamment pour 3 produits: la banane, le rhum et le sucre.

2.3.2) La clause de sauvegarde:

Cette mesure a été maintenue par la dernière convention de Lomé. elle autorise la Communauté ou un ou plusieurs états membres à prendre des mesures de sauvegarde si l'application de l'accord préférentiel "entraîne des perturbations graves dans un secteur d'activité économique ou compromet leur stabilité financière extérieure, ou si des difficultés surgissent, qui risquent d'entraîner la détérioration d'un secteur d'activité ou d'une région". Le texte de Lomé IV réaffirme le caractère provisoire et limité de ces mesures qui bien que jamais appliquées à ce jour constituent une sécurité indispensable pour les D.O.M.

2.3.3) La coopération régionale D.O.M/A.C.P.:

Les échanges commerciaux entre les D.O.M. et les états A.C.P. sont très faibles et nécessairement limités du fait de la faible diversification économique de ces 2 groupes de pays. De plus, les D.O.M. étant partie intégrante de la C.E.E. doivent recevoir la majeure partie des produits A.C.P. sans réciprocité. Les produits A.C.P., comme tous les produits introduits dans les D.O.M., y compris ceux en provenance de métropole ou

d'un autre D.O.M., sont redevables de l'Octroi de Mer (environ 7%), par contre, les produits des D.O.M. sont soit interdits à l'importation dans les pays A.C.P., soit lourdement taxés (de 15 à 100%). Ce faisant, il existe un risque réel de concurrence entre les produits A.C.P. et ceux des D.O.M. dont le coût de production plus élevé est lié à un niveau de vie également supérieur.

En pratique, l'organisation des marchés ainsi que les gardes-fous introduits par les réglementations nationales et communautaires sont censés limiter les effets des importations et stimuler la production locale dont nous allons maintenant étudier les principaux axes de développement.

3) Les axes du développement :

3.1) L'appui à la production :

C'est un des éléments clefs en amont duquel la recherche agronomique tropicale développe ses activités. De nombreuses connaissances restent encore à produire dans ce domaine, que ce soit en matière de recherche fondamentale (effets de la chaleur sur la physiologie animale et sur les performances zootechniques, mécanismes de résistance aux maladies tropicales ...) ou de recherche développement (programmes d'amélioration génétique, d'amélioration des paturages ...) De nombreux organismes dont l'I.E.M.V.T, l'I.N.R.A ou divers instituts techniques métropolitains interviennent dans ce processus.

En aval de ces activités, des appuis à la production proprement dits sont réalisés notamment par l'O.D.E.A.D.O.M. qui peut participer entre-autres à des achats d'animaux améliorés, des actions de reprises de paturages ou des actions de soutien à la production locale d'aliments du bétail.

3.2) L'encadrement des producteurs :

Le rassemblement de producteurs au sein de groupements et de coopératives fait partie des efforts visant à organiser les différentes filières pour les rendre moins vulnérables aux conditions du marché. A cet égard, nous avons déjà signalé le cas de la coopérative porcine réunionnaise qui a su maîtriser son développement par un système de régulation des mises en place de truies destiné à éviter les crises de surproduction. En outre, de tels groupements permettent la mise en commun de moyens propres à développer l'encadrement technique ou à faciliter les négociations avec les pouvoirs publics.

3.2) L'appui à la commercialisation :

C'est également un facteur important quant on considère l'étroitesse des marchés et la concurrence par les importations qui caractérise l'approvisionnement en viandes des D.O.M. Nous avons cité les nombreuses mesures du régime commercial de ces régions qui visent à limiter les distorsions de cette concurrence. L'initiative de l'interprofession guadeloupéenne avec la création de L'A.C.O.P.E.L est un exemple de soutien aux secteurs locaux de la transformation et de la distribution des produits carnés pour une meilleure pénétration des marchés.

3.3) Les aides aux structures :

Elles visent à soutenir financièrement les initiatives conduites dans les trois domaines précédemment étudiés. Elles ont un caractère incitatif et peuvent revêtir la forme de participations aux investissements, aux frais d'exploitation ou au capital social des différentes structures.

CONCLUSION :

Le bilan alimentaire de la viande des quatre départements français d'outre mer révèle un déficit important des productions locales.

Ces dernières, qui doivent déjà faire face aux difficiles conditions du développement de l'élevage en régions chaudes, se voient de surcroît lourdement concurrencées par des importations en provenance notamment de la métropole ou de divers pays A.C.P.

Grâce à un régime commercial particulier, un fragile équilibre est encore maintenu. Cependant, l'intégration de la dimension européenne et l'imminence du grand marché unique en 1993 ne vont pas sans inquiétude pour les D.O.M. Les "importations" en provenance de pays membres sont en passe de devenir de simples "échanges" qui bénéficieront d'une entière liberté de circulation.

Fort heureusement, les instances communautaires ont pris acte du retard de développement de ces régions et accepté de ménager des dispositions ou des délais permettant un certain rattrapage. Il reste aux différents acteurs des filières viande des D.O.M. à mettre à profit ces mesures pour soutenir les initiatives locales de développement de l'élevage et modifier les termes des échanges.

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

A.C.P. : Afrique, Caraïbes, Pacifique.

A.C.O.P.E.L.: Association Commerciale des Produits de l'Elevage.

A.M.I.B.E.V.: Association Martiniquaise Interprofessionnelle du Bétail et de la Viande.

A.R.I.B.E.V.: Association Réunionnaise Interprofessionnelle du Bétail et de la Viande.

B.E.I.: Banque Européenne d'Investissement.

C.A.F.: Coût, Assurance, Frêt.

C.E.E. : Communauté Economique Européenne.

C.I.F.: Cost Insurance Freight.

C.O.R.M.A.P.: Caisse pour l'Orientation et la Régulation du Marché du Porc.

D.A.F.: Direction de l'Agriculture et de la Forêt.

D.O.M.: Départements d'Outre Mer.

D.S.V.: Direction des Services Vétérinaires.

F.A.B.: Franco A Bord.

F.E.D.E.R.: Fonds Européen de Développement de l'Economie Régionale.

F.E.O.G.A.: Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole.

F.I.D.O.M.: Fonds d'Intervention des Départements d'Outre Mer.

F.O.B.:Free On Board.

F.O.D.E.B.O.:Fonds de Développement de l'Elevage BOvin.

F.O.D.E.L.A.I.T.: Fonds de Développement de l'Elevage LAITier.

F.S.E.: Fonds Social Européen.

I.A.A.: Industrie Agro-Alimentaire.

I.E.D.O.M.:Institut d'Emission des Départements d'Outre Mer.

I.P.C.V.: InterProfession Commercialisation de la Viande.

O.D.E.A.D.O.M.: Office de Développement de l'Economie Agricole des Départements d'Outre Mer.

O.I.A.: Organisation Interprofessionnelle Agricole.

P.A.C.: Politique Agricole Commune.

P.A.F.: Production Agricole Finale.

P.E.D.: Pays En Développement.

P.O.S.E.I.D.O.M.: Programme d'Options Spécifiques à l'Insularité des Départements d'Outre mer .

S.A.U.: Surface Agricole utile.

S.C.E.E.S.: Service Central des Etudes Economiques et Statistiques.

T.E.C.: Tonne Equivalent Carcasse.

T.V.A.: Taxe à la Valeur Ajoutée.

V.A.B.M.: Valeur Ajoutée Brute Marchande.

BIBLIOGRAPHIE

1. ANDLAU (G), LEMELLE (J.P) . Unité et Enjeux Dans nos Interventions De Coopération.
In: Actes du Xème Séminaire d'Economie et de Sociologie Rurale, Montpellier, 11-15 septembre 1990. Montpellier, CIRAD, 1990.
2. ANDRE (J). Atlas de l'Economie Mondiale. Paris, Erasme, 1989.
3. BIESSY (G). La Filière Viande Bovine En Guadeloupe: Analyse et Propositions. Mission Antilles-Guyane, I.E.M.V.T.-C.I.R.A.D, 1988.
4. BLOCH (H). Contribution à l'Etude du Commerce International de la Viande Ovine. Thèse de doct vétérinaire, Lyon, 1981.
5. BUSH (L). How To Study Agricultural Commodity Chains: A Methodological Proposal.
In: Actes du Xème Séminaire d'Economie et de Sociologie Rurale, Montpellier, 11-15 septembre 1990. Montpellier, C.I.R.A.D., 1990.
6. CHATAIGNIER (J), TOURTE (R). L'Analyse Socio-Economique de l'Agriculture Réunionnaise: Ouverture de la Recherche Agronomique Vers les Systèmes de Production et la Recherche Développement. Compte rendu de mission. G.E.R.D.A.T, 1982.
7. CHALMIN (P). Les Marchés Agricoles Internationaux: Dynamique et Perspectives.
In: Actes du Xème Séminaire d'Economie et de Sociologie Rurale, Montpellier, 11-15 septembre 1990. Montpellier, C.I.R.A.D., 1990.
8. DELFLANDRE (J), MATARASSO (R). Analyse par Filières et Modélisation, Problèmes, Méthodes et Exemples.
In: Actes du Xème Séminaire d'Economie et de Sociologie Rurale, Montpellier, 11-15 septembre 1990. Montpellier, C.I.R.A.D., 1990.
9. F.A.O. L'Economie Mondiale de la Viande en Chiffres. Etude Développement Economique et Social. Rome, F.A.O., 1985.
10. GIMENES (J). Un Petit Abattoir Tropical à Saint-Pierre (Ile de la Réunion). Revue Technique et Vétérinaire de l'Alimentation, novembre 1979.

11. GRIFFON (M). Une Application du Concept de Filière en Vue de la Définition des Politiques Agricoles.

In : Actes du Xème Séminaire d'Economie et de Sociologie Rurale, Montpellier, 11-15 septembre 1990. Montpellier, C.I.R.A.D., 1990.

12. HUGON (P). Filières Agricoles et Programmes d'Ajustement Structurel.

In : Actes du Xème Séminaire d'Economie et de Sociologie Rurale, Montpellier, 11-15 septembre 1990.. Montpellier, C.I.R.A.D., 1990.

13. Institut d'Emission des Départements d'Outre Mer. Exercice 1989, Rapport d'Activités : Généralités. Paris, I.E.D.O.M., 1990.

14. Institut d'Emission des Départements d'Outre Mer. Exercice 1989, Rapport d'Activités : Guadeloupe. Paris, I.E.D.O.M., 1990.

15. Institut d'Emission des Départements d'Outre Mer. Exercice 1989, Rapport d'Activités : Guyane. Paris, I.E.D.O.M., 1990.

16. Institut d'Emission des Départements d'Outre Mer. Exercice 1989, Rapport d'Activités : Martinique. Paris, I.E.D.O.M., 1990.

17. Institut d'Emission des Départements d'Outre Mer. Exercice 1989, Rapport d'Activités : Réunion. Paris, I.E.D.O.M., 1990.

18. JACQUET (F). La Transformation. Mémoire d'études. Maisons Alfort, E.N.S.V., 1990.

19. LAURET (F). De l'Utilisation de la Notion de Filière dans la Recherche Agro-Economique.

In : Actes du Xème Séminaire d'Economie et de Sociologie Rurale, Montpellier, 11-15 septembre 1990. Montpellier, C.I.R.A.D., 1990.

20. LETOURNEUR (L). Note de Synthèse de la Mission d'Information Relative au Programme de Développement de Viande Bovine Mené par la S.i.c.a. Provire et la S.e.d.a.e.l. à l'Ile de la Réunion. Maisons-Alfort, I.E.M.V.T., 1978.

21. Office de Développement de l'Economie Agricole des Départements d'Outre Mer. Rapport d'Activités 1988. Paris, O.D.E.A.D.O.M., 1989.

22. Office de Développement de l'Economie Agricole des Départements d'Outre Mer. Rapport d'Activités 1989. Paris, O.D.E.A.D.O.M., 1990.

23. Office de Développement de l'Economie Agricole des Départements d'Outre Mer. Rapport d'Activités 1990. Paris, O.D.E.A.D.O.M., 1991.

24. RENGIFO (X). Le Commerce International de la Viande Bovine. Synthèse Bibliographique. Maisons-Alfort, I.E.M.V.T., 1988.
25. REQUIER DESJARDINS (D). La Consommation et les Comportements Alimentaires : Méthodes d'Approche.
- In : Actes du Xème Séminaire d'Economie et de Sociologie Rurale, Montpellier, 11-15 septembre 1990. Montpellier, C.I.R.A.D., 1990.
26. ROSSIGNOL (F). La Distribution. Mémoire d'Etudes . Maisons-Alfort, E.N.S.V., 1990.
27. SALAS (P). Une Etude de Systèmes d'Elevage Bovins Traditionnels en Guadeloupe. Thèse Doct. Vétérinaire, Toulouse, 1985.
28. SAPIN (P). Le Développement de l'Elevage Bovin à Viande en Guyane Française. Thèse Doct. Vétérinaire, Lyon, 1981.
29. SARNIGUET (J). Effets de la Concurrence des Viandes Extra-Africaines sur les Filères Nationales des Viandes en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- In: Actes du Xème Séminaire d'Economie et de Sociologie Rurale, Montpellier, 11-15 septembre 1990. Montpellier, C.I.R.A.D., 1990.
30. Service Central des Etudes Economiques et Statistiques. Agreste, Analyses et Etudes, Bilan Alimentaire de la Viande à la Réunion. Paris, S.C.E.E.S., 1990.
31. Service Central des Etudes Economiques et Statistiques. Agreste, Données chiffrées, D.O.M., Statistiques Agricoles Annuelles et Production Agricole Finale. Paris, S.C.E.E.S., 1988.
- 32.. Service Central des Etudes Economiques et Statistiques. Agreste, Données chiffrées, D.O.M., Statistiques Agricoles Annuelles et Production Agricole Finale. Paris, S.C.E.E.S., 1989.
33. Service Central des Etudes Economiques et Statistiques. Agreste, Données chiffrées, D.O.M., Statistiques Agricoles Annuelles et Production Agricole Finale. Paris, S.C.E.E.S., 1990.
34. VAN RUYMBEKE (H). Le Marché Mondiale de la Viande Bovine. Thèse Doct. Vétérinaire, Lyon, 1982.
35. VIVIER (M). Compte-Rendu de la Mission à l'Ile de la Réunion (Evaluation du programme Expérimentation de la Production de Viande Bovine). Maisons-Alfort, I.E.M.V.T., 1978.